

0721093X  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE LA FORESTERIE  
RUE DE TWISTRINGEN  
72110 BONNETABLE  
Tel : 0243293359

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Remboursement des repas

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 33  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 24  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 17/10/2017  
Réuni le : 09/11/2017  
Sous la présidence de : Jean-Philippe Monteil  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-  
**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration accepte les modalités des remboursements des repas**

Pièce(s) jointe(s)  
 Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Remboursement des soldes positifs constatés sur TURBO sur les comptes des commensaux et des élèves externes ayant quitté l'établissement.  
Remboursement des repas facturés aux élèves absents après le 10 juin et ne pouvant pas bénéficier d'une remise d'ordre.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0